

**L'accueil d'enfants dyslexiques
au lycée agricole privé
de Saint-Paul
en 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement
agricole.**

Lycée Tricastin-Baronies – BP 15
25, Le Courreau
26130 ST PAUL 3 CHATEAUX
☎ 04 75 96 62 27

Sommaire

PREMIERE PARTIE : LES CONDITIONS D'ACCUEIL

1. Les conditions d'accueil et de suivi des enfants dyslexiques
 - 1.1. Les enfants accueillis
 - 1.2. Les bilans, les résultats scolaires
 - 1.3. Le rôle des parents, les relations avec l'équipe au cours de l'année.

2. L'équipe :
 - 2.1. sa constitution
 - 2.1.1. l'équipe enseignante et éducative
 - 2.1.2. l'équipe « dys » : rôle des différents intervenants
 - 2.1.2.1. l'orthophoniste
 - 2.1.2.2. l'APEDYS

SECONDE PARTIE : L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

3. La mise ne place de la classe
 - 3.1. Le cadre général :
 - 3.1.1. l'organisation de la classe
 - 3.1.2. L'organisation des cours
 - 3.1.3. L'intérêt des sciences et techniques professionnelles

 - 3.2. les pratiques pédagogiques
 - 3.2.1. Les pratiques partagées
 - 3.2.2. Les pratiques spécifiques

4. L'évaluation
 - 4.1. Le contenu de l'évaluation
 - 4.2. les conditions de l'évaluation
 - 4.3. La progression de l'élève

5. l'orientation
6. la demande d'aménagement des épreuves pour le Brevet es collèges

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre lycée parce qu'il est dyslexique et nous vous remercions de votre confiance.

Mais avant de prendre votre décision, il est important que vous sachiez comment nous allons travailler, dans quelles conditions et quelles sont nos limites.

Sachez tout d'abord, que nous n'avons pas de « recette miracle ». Si nous avons décidé d'ouvrir cette classe, c'est parce nous voulons être plus efficaces, mieux aider ces enfants qui ont toute leur place au collège. Les enseignants qui interviendront dans cette classe vont, avec leurs compétences, leur volonté, leur grande disponibilité mais aussi avec leurs limites aider votre enfant à contourner son handicap.

Mais nous ne pourrons rien faire sans vous. Parce que vous connaissez votre enfant mieux que quiconque, que vous avez, même inconsciemment, développé avec lui des stratégies de compensation de son handicap et que chaque enfant dyslexique est différent. Son parcours scolaire doit donc être, autant que faire se peut, individualisé.

Votre enfant fera de grands progrès s'il sait, s'il sent qu'on le prend en considération, que tous travaillent dans le même sens. Il retrouvera sa sérénité et comme il est intelligent, il trouvera en lui les éléments qui le feront progresser.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons la manière dont nous souhaitons procéder l'année prochaine. N'hésitez jamais à intervenir, à proposer et ne pensez pas que nous avons le « savoir » et vous, non. C'est à ces conditions que votre enfant deviendra ce qu'il est.

L'équipe pédagogique

Les pages qui suivent précisent l'organisation pédagogique spécifique, mise en place dans notre lycée, dans les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} de l'enseignement agricole, dans lesquelles sont accueillis, parmi les autres enfants, des enfants dyslexiques (une quinzaine par niveau).

Cette organisation et ces pratiques sont inspirées de celles menées dans des collèges et des lycées, dans les mêmes classes ou dès la 6^{ème}. Elles sont empiriques en ce sens qu'elles résultent de l'expérience et des compétences acquises par les équipes au fil des mois et des années.

Elles ne sont pas un cadre de référence. Simplement un exemple d'aide aux enfants dyslexiques.

Deux certitudes cependant :

- l'enfant dyslexique a une belle intelligence. Elle est organisée différemment : Avec un enfant non dyslexique, l'enseignant part en voyage-découverte et accompagne l'enfant dans sa progression en utilisant une méthode, une pratique qui lui est propre. Avec l'enfant dyslexique, le voyage est différent : on n'emprunte pas forcément les mêmes chemins (on prend le chemin des écoliers qui est parfois beaucoup plus vivant et riche), ni les mêmes modes de transport, on voyage parfois plus lentement mais si on l'accepte, c'est un beau voyage et l'enfant dyslexique progresse beaucoup (et nous aussi).
- La constitution d'une équipe pluridisciplinaire est absolument indispensable pour travailler valablement, partager nos savoirs, élaborer une démarche cohérente, éviter de faire des erreurs importantes.

PREMIERE PARTIE : LES CONDITIONS D'ACCUEIL

1. Les conditions d'accueil et de suivi des enfants dyslexiques

1.1. Les enfants accueillis

Les enfants accueillis dans cette classe sont des enfants souffrant de troubles spécifiques du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie), ou oral (dysphasie), ayant la capacité de suivre un cursus scolaire classique, même s'ils ont acquis du retard dans l'acquisition des compétences ou des connaissances. L'équipe pédagogique se prononce, au vu des bilans et des résultats scolaires sur l'admissibilité en classe de 4^{ème} de l'enseignement agricole.

1.1.1. les classes

Il s'agit des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} de l'enseignement agricole du Ministère de l'Agriculture. Ces classes ont pour objectif de préparer les élèves à une orientation dans un lycée en classe de seconde générale, en classe de seconde générale et technologique, en classe de seconde professionnelle ou en classe de CAP.

1.2. Les bilans, les résultats scolaires

1.2.1. les bilans

Il est indispensable, pour l'admission, d'avoir des bilans et principalement des bilans orthophoniques complets (y compris les résultats des tests) qui permettent d'identifier les principales difficultés de l'enfant, le type et le degré de dyslexie.

Si des bilans orthophoniques ont été réalisés à quelques années de distance, c'est très utile car nous pouvons mieux appréhender l'évolution de l'enfant.

Les autres diagnostics et bilans éventuels, réalisés par un neuropédiatre, un neuropsychologue, permettront à l'équipe « dys » de compléter l'analyse.

1.2.2. Les résultats scolaires :

Les résultats et les appréciations des dernières années scolaires nous donnent un éclairage sur l'évolution, les progrès, les difficultés récurrentes de l'enfant. Ils ne constituent cependant qu'un élément d'analyse ; les bilans, l'entretien avec l'enfant et sa famille permettent de compléter très utilement cet éclairage. En effet, certains enfants sont en difficulté, voire en échec scolaire du fait de leur handicap, non pris en compte, d'où une démotivation forte et une mésestime de soi qui conduit parfois à tout « laisser tomber » ce qui a trait à l'école en général et à l'écrit en particulier. D'où l'importance que nous accordons au travail réalisé par l'orthophoniste et par les autres professionnels, le cas échéant.

1.3. Le rôle des parents, les relations avec l'équipe au cours de l'année.

1.3.1. *Ce que nous attendons des parents*

Les parents ont accompagné leur enfant dyslexique ou dysphasique depuis toujours. Ils le connaissent donc parfaitement. Ils ont travaillé, souffert, réussi, échoué avec lui. Ils mesurent ses atouts et ses faiblesses, ses compétences dans d'autres domaines que l'écrit.

Une relation de confiance est donc très importante et nous permet d'avancer mieux et plus vite.

Très vite, les parents s'apercevront, - en général au bout de quelques semaines, parfois moins – qu'ils sont moins sollicités – ou plus du tout- pour le travail du soir ou du week-end. Ils s'apercevront aussi rapidement que leur enfant se met plus facilement à son travail. Cette période correspond à une reprise de confiance qu'il faut soutenir et encourager. Car il y a des rechutes !

1.3.2. *les points formels au cours de l'année*

Des moments importants d'échange, de mise au point, d'explications sont prévus dans l'année. Nous y attachons beaucoup d'importance parce que l'implication de tous permet de mieux réussir.

1.3.3. *les relations des familles avec l'équipe.*

Les parents, lorsqu'ils le souhaitent, contactent directement les membres de l'équipe, au lycée, et prennent rendez-vous. L'organigramme, un peu plus loin, identifie le rôle de chacun.

2. L'équipe :

2.1. sa constitution

L'équipe est constituée de l'ensemble des enseignants qui interviennent dans ces classes et de membres de la vie scolaire. Des représentants d'associations ou des professionnels peuvent intervenir ponctuellement en tant que « conseils ».

2.1.1. *l'équipe enseignante et éducative*

Les enseignants sont tous volontaires pour enseigner dans ces classes et suivent des formations :

- au centre national pour l'enfance inadaptée, Etablissement de l'Education Nationale
- au sein de la FEED

2.1.2. *l'équipe « dys » : rôle des intervenants*

2.1.2.1. l'orthophoniste

Une poursuite du suivi orthophonique est fortement conseillée pour obtenir de meilleurs résultats.

2.1.2.2 L'APEDYS Vaucluse

Une aide précieuse est apportée par les représentants de l'association

SECONDE PARTIE : L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

3. La mise en place de la classe

3.1. Le cadre général :

Principe

Tous les cours sont enseignés en groupes séparés entre les enfants dyslexiques et non dyslexiques. La classe comporte 15 enfants dyslexiques et une vingtaine d'enfants non dyslexiques.

Le niveau d'exigence est le même entre les deux groupes. Il peut même être supérieur pour le groupe dyslexie.

Nous estimons nécessaire de séparer tous les cours parce que nous accueillons les enfants « seulement » en 4^{ème}. Et qu'il leur reste 2 ans pour reprendre confiance en eux, progresser suffisamment pour choisir leur orientation. Et prendre la mesure de leurs capacités lorsqu'ils entreront à nouveau dans le cursus « classique » pour qu'ils soient assez sûrs d'eux-mêmes et faire la part des choses.

3.1.1 L'organisation de la classe et des cours

La classe est donc séparée en deux groupes : A et B. Le groupe A est celui des enfants dyslexiques. Il y a 2 classes physiques, la principale étant la classe A : les enfants dyslexiques ne changent jamais de classe et jamais de place (sauf incompatibilité d'humeur ou une trop grande complicité si celle-ci nuit à l'étude). Parce que l'enfant dyslexique a un grand besoin de repères, de « marques », de stabilité. L'incertitude le perturbe beaucoup.

Toute l'organisation matérielle, ainsi que les pratiques pédagogiques doivent tenir compte de ces facteurs. Il faut être souple, indulgent, compréhensif – mais pas laxiste – lorsqu'il s'agit de leur organisation personnelle, mais très rigoureux quant à la nôtre.

Les deux groupes forment 2 classes physiques mais une seule classe administrative. C'est important parce qu'il faut absolument éviter l'effet « classe spécialisée », ce qu'elle n'est pas.

Puisqu'il n'y a qu'une seule classe administrative, les résultats scolaires sont ceux de la classe entière, ce qui est important pour les enfants qui peuvent ainsi se « comparer ». Ils en ont besoin. Et l'expérience montre que les résultats scolaires du groupe A souffrent très bien la comparaison.

3.1.2 L'intérêt des sciences et techniques professionnelles

L'enseignement des sciences et techniques professionnelles, permet d'une part, de mettre en valeur les compétences de l'enfant dyslexique, non liées à l'écrit, d'autre part, de travailler les disciplines d'enseignement général différemment.

L'enfant dyslexique apprend plus facilement à travers la manipulation, les démonstrations, l'expérimentation, l'observation et les supports visuels. Cet enseignement est donc particulièrement adapté.

3.1.1.1. mise en œuvre

Les thèmes retenus prennent la forme de projets conduits par les élèves qui s'impliquent dans leur réalisation. Toutes les matières fondamentales sont concernées.

Les domaines retenus sont :

- le domaine animal avec un support privilégié : le cheval
- le domaine aménagement de l'espace et travaux paysagers
- le domaine activités de loisirs

3.1.1.2. objectifs poursuivis

L'importance de l'horaire accordé à cet enseignement permet de mettre en œuvre des compétences artistiques, scientifiques, techniques à travers la conduite de projets, la réalisation d'activités dans lesquelles l'enfant dyslexique peut s'épanouir pleinement.

Les enfants dyslexiques, qui viennent d'une classe de cinquième, n'ont pas tous les acquis scolaires et la succession d'échecs accumulés souvent depuis le primaire les placent dans une situation de rejet de l'apprentissage des disciplines générales liées à l'écrit.

Ces élèves ont besoin d'une motivation, remotivation ou détermination susceptible de les mettre en situation de réussite.

L'une des réponses à ce besoin se trouve dans la constitution de ce cycle car :

- Les sciences et techniques professionnelles représentent un *support pédagogique* et non pas un ensemble de techniques apprises séparément, ce qui ne représenterait aucun intérêt en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}.
- L'élève est partie prenante dans la définition, le choix, la mise en œuvre des projets. Il a donc un rôle central et même s'il le pressent, parfois depuis longtemps, il se prouve à lui-même qu'il a des capacités réelles et le montre.

Il y a une cohérence forte dans les objectifs poursuivis et les méthodes pédagogiques adoptées par tous les intervenants (enseignants techniques et généraux, orthophoniste) C'est un point essentiel qui permet à l'élève dyslexique de se construire des repères intellectuels et de « passer » d'une discipline à l'autre de manière plus rassurante.

3.2. les pratiques pédagogiques

l'apprentissage aux dépens du déchiffrage, du décodage et des pages d'écriture.

On entend par pratiques pédagogiques, d'une part l'organisation formelle mise en place tout au long de l'année afin que l'élève évolue dans un cadre connu, où il a ses repères, d'autre part les pratiques spécifiques à chaque discipline telles qu'elles ont été expérimentées par les équipes. Mais que ces pratiques soient communes ou spécifiques, elles répondent aux mêmes exigences :

- donner à l'enfant dyslexique un cadre rigoureux lui permettant de s'attacher à l'essentiel : l'apprentissage. C'est ce que dit ce jeune médecin dyslexique :

« C'est parce que l'enfant dyslexique passe son temps à réfléchir pour tout, qu'il est important de lui donner le plus tôt possible des méthodes de travail et d'organisation qui lui feront gagner du temps et l'aideront à structurer et organiser son cerveau ».

3.2.1. Les pratiques partagées

Les pratiques partagées concernent l'organisation spatiale de la classe, la gestion du temps, l'utilisation d'outils communs à toutes les disciplines, et d'une manière générale, l'adoption d'un cadre commun de fonctionnement.

3.2.1.1. l'organisation spatiale de la classe

Le tableau est grand et les tables sont centrées le plus possible vers celui-ci.

Un grand panneau d'affichage, ordonné en fonction du type d'information est installé.

Un calendrier planning sur l'année est affiché.

3.2.1.2. la gestion du temps

L'emploi du temps est fixe sur l'année. C'est très important d'éviter les modifications intempestives. Cela perturbe beaucoup. S'il doit y avoir modification temporaire, celle-ci doit être formalisée sur un document lisible et expliquée oralement en précisant sa durée qui sera inscrite sur l'emploi du temps modifié. 2 ou 3 jours avant la fin de l'emploi du temps provisoire, nous re-précisons la date de reprise des cours normaux.

D'une manière générale, nous tachons d'être très rigoureux dans l'information que nous donnons aux élèves sur le déroulement des choses. L'incertitude, le doute, peuvent parfois perturber fortement les enfants dyslexiques et leur gâcher quelques soirées...

3.2.1.3. les outils communs à toutes les disciplines

Le terme outils représente l'ensemble des pratiques communes, la manière de donner des consignes aux élèves, le rythme des devoirs et des leçons... Tout ce qui

fait le quotidien d'un élève. Cela aide énormément les élèves lorsqu'ils sentent une démarche commune et cohérente.

Oraliser toutes les consignes. Nous les écrivons au tableau, ou les donnons par photocopie mais les oralisons systématiquement. On vérifie que chacun a bien compris.

La recopie. Nous donnons le plus possible de cours photocopiés, surtout les cours qui nécessitent une recopie fastidieuse. Comme l'enfant est lent, ou très lent, qu'il a du mal à déchiffrer, la charge mentale qui lui est demandée pour lire au tableau ou écouter un texte, et le retranscrire sur sa feuille est telle qu'il ne peut accéder à une compréhension du texte. Il s'épuise donc à écrire, ne prend pas tout, se relit très mal.

Le calme dans la classe. C'est absolument essentiel. L'enfant dyslexique est très sensible au bruit, à l'environnement extérieur. Il a besoin de calme, de sérénité pour travailler. Une classe calme, sereine, un enseignant calme et serein sont des conditions importantes pour que l'enfant dyslexique profite au maximum de l'enseignement qui lui est dispensé et qu'il soit concentré le plus possible.

Donner des repères. L'enfant dyslexique a beaucoup de mal à s'organiser. Dans le temps et dans l'espace. Il se perd dans un texte, il reconnaît mal sa droite de sa gauche, le dessus du dessous etc. On travaille particulièrement :

- le plan d'une séquence pédagogique : on inscrit le plan de la séquence au tableau et on y fait référence chaque fois qu'on change de plan.
- On donne des consignes claires et pas trop nombreuses ; on vérifie qu'elles sont bien comprises.
- Si on lui donne un document à lire, on veille à ce qu'il soit bien clair, avec des séparations, des espaces interlignes etc.
- Si on parle de la droite et de gauche, on visualise ces directions etc.
- De manière générale, on essaie de trouver tout ce qui peut l'aider dans son organisation, **lui faciliter la vie.**

Utiliser les moyens audio-visuels et l'informatique. Nous favorisons l'utilisation spontanée, régulière de moyens techniques qui évitent ou limitent les textes écrits.

3.2.2. Les pratiques spécifiques

Ce sont les pratiques utilisées par les enseignants dans leurs disciplines respectives.

LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

Le Français et l'Anglais sont des matières extrêmement pénalisantes pour un enfant dyslexique ; nous nous sommes donné comme règle de base de ne jamais le mettre dans une situation humiliante, ni de lecture, ni d'écriture.

Devant l'écrit, il éprouve des difficultés :

- **de repérage** : on s'efforce de lui donner un texte imprimé aéré, en gros caractères, sur papier blanc. S'il doit chercher un mot, il le fait dans un passage court, sur des indications précises.
- **de mémorisation** : les acquisitions nouvelles figurent sur des panneaux muraux affichés en permanence jusqu'à ce que la notion soit (ou semble) acquise. On multiplie les répétitions : en début de cours, en fin de semaine, à l'occasion des contrôles.
- **de lenteur** : Il sait qu'il dispose de tout le temps dont il a besoin. Dans la mesure du possible, le travail inutile est supprimé (recopier une phrase entière quand le verbe et le sujet suffisent...) Les copies de contrôle sont en général imprimées à l'avance, ce qui permet aussi de ne pas se perdre dans les questions.

En étude de texte : Le texte est imprimé de façon claire, si possible accompagné d'illustrations (aide à la compréhension). Il est toujours lu par l'enseignant à voix haute. Les élèves qui demandent à lire le font, pour de courts passages. Certains utilisent des « caches » pour suivre les lignes .

Les questions sont travaillées oralement. Les réponses sont résumées en une phrase au tableau et copiées sur le cahier.

L'étude d'une ou deux courtes nouvelles peut aider à développer le goût de la lecture (histoires complètes) Un regret : ne pas avoir le temps d'étudier une œuvre complète à l'aide de livres-cassettes. Dans tous les cas, la lecture-plaisir n'est jamais associée à un travail (fiches) mais peut donner lieu à un compte-rendu oral.

En grammaire : Les leçons sont imprimées sur des fiches « à trous ». Les élèves les complètent à l'aide des mots-clés et des exemples. On multiplie les exercices, oraux ou « à trous ».

L'identification des mots par l'orthographe étant impossible, il faut utiliser d'autres repères (repérage du verbe : il s'agit de quoi faire ?...)

En conjugaison : Les terminaisons des principaux temps sont affichées, en permanence, même pendant les contrôles.

En orthographe : les règles sont simplifiées (tant pis pour les exceptions) .L'évaluation se fait par des dictées préparées, très courtes, à trous ou « fautives ». C'est la seule situation où l'orthographe est sanctionnée.

En expression écrite : Le sujet est lu et « décortiqué » en commun à l'aide de couleurs ; il est reformulé oralement ; Parfois, la rédaction se fait en commun au tableau ; le texte obtenu est ensuite tapé et distribué aux élèves. Quand la rédaction est individuelle, elle se fait en classe, avec une aide à la demande ; l'orthographe est ainsi corrigée au brouillon (cela va parfois jusqu'à la réécriture complète du texte), avant la recopie, qui peut se faire sur l'ordinateur . L'élève peut utiliser pour écrire toutes les aides qu'il souhaite : aide-mémoire, dictionnaire, grammaire, cahier etc.

Le suivi individuel du travail d'expression écrite demande malheureusement beaucoup de temps.

En Anglais : Les méthodes employées en Français (panneaux, oralisation, leçons de grammaire imprimées à compléter) le sont aussi en Anglais. D'une façon générale, on privilégie le réemploi oral des structures apprises. Le vocabulaire est évalué oralement ou par écrit, à partir du mot anglais (les élèves écrivent le mot français). Quand les contrôles comportent un texte, il est donné à l'avance avec des questions de repérage ou de compréhension globale à travailler en étude dirigée.

Naturellement, toutes ces « méthodes » sont empiriques et très imparfaites. Beaucoup d'adaptations se font « sur le tas » et, souvent, à la suggestion même des élèves. Le problème majeur reste le manque de temps.

En Mathématiques :

En 4^{ème}

Généralités :

- Possibilité d'écrire au crayon à papier afin de permettre à l'élève de pouvoir effacer. En cas d'erreur, l'élève peut se corriger sans se dévaloriser.
- L'orthographe n'est jamais prise en compte.
- Pas de travail personnel durant le week-end (permettre au jeune de souffler un peu)
- Tous les cours sont photocopiés.
- Les chapitres sont les plus courts possible (décomposition : Ex. : séparer périmètres et aires).
- Donner du temps à l'élève.
- Fiche bilan à la fin de chaque trimestre sur les différentes notions abordées.
- Les évaluations se font sur feuilles photocopiées et non sur copie.
- Sur chaque copie indiquer les différents critères évalués afin que les parents puissent suivre les progrès réalisés.

✓ **Un travail particulier est fait sur la lecture de consignes :**

Exemple de séances :

- Travail sur des énoncés courts de situations concrètes.
 - lecture silencieuse.

Travail individuel

- surlignage des mots que l'élève considère comme importants.
- lecture du texte par un élève **volontaire**.

Travail en groupe

- Mise en commun des mots surlignés individuellement
- choix validé (explication vocabulaire)
- Travail sur des énoncés plus longs : même démarche.

Suivront quelques séances sur la rédaction des solutions de ces problèmes et sur la cohérence des résultats

Se servir des mots du texte pour éviter les fautes d'orthographe.
Rédaction courte.

III) EVALUATIONS

- Faire de petites évaluations au départ (par exemple sur 5 et 10 points) afin de redonner confiance aux élèves ; laisser les élèves travailler à leur vitesse (une autre activité étant prévue pour les + rapides)
- Possibilité d'une évaluation plus conséquente durant le trimestre (1 h 30 + tiers temps) sur les différentes notions étudiées ou revues (les élèves apprécient ce genre d'évaluation en mathématiques)
- On ne note pas simplement le résultat mais aussi le soin ou les progrès de chacun (ceci impose à l'enseignant d'avoir une fiche individuelle pour chaque élève où il note les difficultés de départ et les progrès réalisés par l'élève à chaque évaluation)
- La participation orale est aussi prise en compte. La question de participation de l'élève (lecture, passage au tableau...) ne se pose pratiquement pas en maths : c'est une matière qui les valorise s'ils sont en confiance.

IV) EN CONCLUSION

Un travail important est fait sur :

- La lecture de l'information.
- Les bonnes questions à se poser.
- L'utilisation et l'exploitation des informations. (traduction des informations en opérations ou en constructions)
- La cohérence des résultats (résultat validé ou incohérent).

Classe de 3^{ème}

- Les cours sont de moins en moins photocopiés ; par contre une fiche bilan numérotée, rédigée par le professeur est donnée aux élèves à la fin de chaque chapitre (les élèves peuvent se référer au n° de fiche selon l'exercice proposé dans l'année).
- Les mêmes règles qu'en 4^{ème} sont appliquées tout en rendant les élèves plus indépendants ; on maintient des méthodes adaptées à chacun des élèves en fonction de son handicap et en insistant sur l'importance du vocabulaire.

SCIENCES PHYSIQUES

Mêmes principes qu'en maths.

- L'orthographe n'est jamais prise en compte.

- Tous les cours sont photocopiés sauf les schémas qui sont faits par les élèves (Ex : schémas électriques, représentation d'atomes...)
- Utilisation de couleurs (noir (carbone) ; rouge (oxygène) ...)
- Donner du temps à l'élève.
- Participation active des élèves (petits montages électriques, constructions de molécules...)
- Faire le lien entre la Physique et les maths (unités, lecture de tableaux...) et la vie courante (étude des matériaux).
- Réserver quelques séances pour des « cours-discussions ». Exemple : sur la molécule de dioxyde de carbone
- pollution, couche d'ozone ... laisser les élèves discuter tout en rétablissant certaines notions.

LE BUT EST :

⇐ d'apprendre à l'élève à travailler concrètement, à utiliser des appareils électriques...

⇐ faire travailler l'élève sur des tableaux de valeurs qu'il aura lui-même relevées ; compréhension du phénomène (meilleure mémorisation).

⇐ participation des élèves à la validation du montage effectué par leur camarade (qu'est-ce qui a été fait ? Qu'aurait-il fallu faire ?) ; cela permet de former la pensée logique.

Certains élèves ayant des problèmes de concentration il faut être vigilant sur le fait que tous les élèves aient bien participé (ou compris) à la discussion sur le phénomène observé.

EVALUATIONS :

En 4^{ème} et 3^{ème}, les évaluations sont faites sur photocopies (et non sur copies).

Plusieurs critères sont évalués :

- Soin dans les schémas.
- Application des formules.
- Rédaction des solutions.
- Synthèse des différents documents (en 3^{ème})
- Progrès réalisés (4^{ème})

L'oral est aussi pris en compte :

Exemple :

- présentation d'une expérience par un élève **volontaire**.
- présentation devant la classe d'un savant (recherche effectuée au CDI) dans ce cas un petit dossier peut être préparé en parallèle durant le cours d'informatique (traitement de texte, utilisation du correcteur d'orthographe).

REMARQUE :

En classe de 3^{ème} un travail particulier est effectué sur la synthèse de différents documents (utilisation de couleurs pour un meilleur repérage des éléments du texte, travail par petits groupes : échanges et comparaisons des renseignements récoltés...)

INFORMATIQUE

Travail de soutien aux cours de français, maths, histoire-géographie.

Logiciels : * Bureau magique (exercices de différents niveaux)

Langagiciels (césure des mots, reconstitution d'un texte, textes puzzles, algécrit..)

Travail en parallèle au cours de français : ponctuation dans un texte, utilisation du correcteur d'orthographe, poésies, fables...)

Travail en parallèle au cours de géographie : relief de la France, situer les villes et pays sur différentes cartes.

Utilisation d'internet.

HISTOIRE -GEOGRAPHIE

Ces deux disciplines donnent souvent de très bons résultats en utilisant de manière généralisée, quasi-systématique :

- des cartes
- des supports audio-visuels : les supports dans ces disciplines sont extrêmement variés et abondants.
- des matériaux, notamment en géographie et en géologie.
- en impliquant les élèves dans la reconstitution de scènes historiques

Nous avons noté des progrès très sensibles et un intérêt fort pour ces matières dans la mesure où les élèves réussissent.

Un écueil de taille : la chronologie des événements historiques. Apprendre les dates et les retenir relève de la gageure. On recherche donc des moyens mnémotechniques pour y arriver.

En dehors de ce problème de chronologie et situation dans le temps (situer par exemple les différentes époques historiques !) l'utilisation des moyens visuels et autres supports se prêtent fort bien à ces disciplines.

4. l'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait au travers des résultats scolaires. Les contenus et les conditions de l'évaluation sont présentés ci-après. Cependant, nous estimons nécessaire de mesurer d'autres critères qui correspondent aux éléments constitutifs du handicap de l'enfant dyslexique. C'est l'objet de la grille d'évaluation qui est renseignée par l'équipe chaque trimestre et qui permet de mesurer l'évolution de l'enfant de manière plus complète.

4.1. Le contenu de l'évaluation

Il répond aux exigences du programme de la classe de 4^{ème} de l'enseignement agricole. Il y a même niveau d'exigence entre les 2 groupes, voire plus élevé pour le groupe dyslexique. (avec une prise en compte précoce de leur handicap, de nombreux élèves auraient pu suivre une quatrième de collège).

4.2. Les conditions de l'évaluation

L'équipe s'attache à suivre systématiquement la procédure suivante :

- oralisation des consignes
- suivi individuel pendant l'évaluation afin de vérifier que les consignes sont bien comprises et identifier les difficultés particulières (des élèves se trouvent « bloqués » pendant une évaluation parce qu'ils ne se retrouvent pas dans un texte ou parce qu'ils ne comprennent pas le sens de certains mots.)

Le suivi individuel est essentiel car il permet de repérer les difficultés récurrentes de chacun et de les faire exprimer par l'élève.

Notées sur un document à disposition permanente de l'élève, ce document devra lui permettre de corriger des erreurs pendant l'évaluation et de rechercher la manière de contourner ces difficultés.

4.2.1. La correction de l'évaluation

La correction et la notation prennent en compte le contenu du travail produit, la compréhension du sens. Elles ne prennent pas en compte ou dans une moindre mesure les fautes d'orthographe, de syntaxe, de grammaire...

4.3. Comment mesurer la progression réelle de l'élève et les progrès dans la rémédiation de son handicap ?

Nous proposons la procédure suivante :

Une grille d'analyse, remplie à Noël, Pâques, Juin comporte des critères de performances qui nous semblent pertinents eu égard aux types et aux degrés de dyslexie.

Ces critères sont détaillés dans la grille.

La grille d'évaluation sera, sur demande, communiquée à chaque famille avec les résultats trimestriels.

5. L'orientation :

L'orientation en fin de 3^{ème} de l'enseignement agricole est évidemment un souci majeur pour l'équipe. Aussi, après le bilan de la première année, une attention particulière est portée au suivi de l'orientation.

Un dossier d'orientation est constitué dès le début de la première année. Il prend en compte les souhaits (s'il en a) de l'enfant. Il est enrichi au fur et à mesure du temps :

- de son évolution
- de ses capacités particulières
- de ses bilans de stages effectués en classe de 3^{ème}
- des entretiens que le professeur principal a avec lui.

L'année de 3^{ème} permet de confirmer des choix, de prendre contact, très rapidement avec des centres ressources (C.I.O., S.I.F.), et des lycées qui préparent aux formations souhaitées. De telle manière que l'enfant sache le plus tôt possible quel lycée il intégrera l'année suivante. Cela permet de travailler en amont avec la structure qui accueillera l'élève.

6. L'aménagement des épreuves pour le Brevet des Collèges :

La personne ressource de l'établissement , en lien avec l'assistante pédagogique, constitue les dossiers de demande d'aménagement d'épreuves, dès le début de la 3^{ème}.

Ce dossier est transmis à la MDPH de la Drôme.

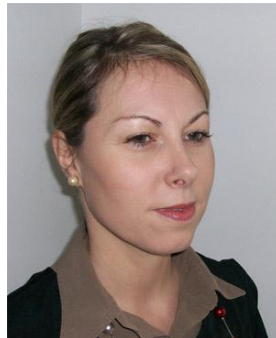
L'EQUIPE

Enseignants

- Myriam DAVAIN : Français (4^{ème})
- Pascale MARSEILLES : Français (3^{ème})
- Myriam DAVAIN : Histoire –géographie
 - Pascale MARSEILLES : Anglais
 - Magali ALLIGIER : Mathématiques
- Dominique MAZELLA : Biologie, Education Physique et Sportive / Corps et communication
- Jean-Yves RAYMOND : physique – chimie/ informatique

Eric REYNIER
Directeur

Pascale MARSEILLES



Coordinatrice «DYSLEXIE »

- Corps et communication : Madame Dominique Mazella
 - APEDYS Vaucluse : Madame Agnès ROCHIER